



sur quelques investissements...

Nous souhaitons vous présenter ici quelques investissements de la CCHMV qui assurent le développement de notre territoire Haute Maurienne Vanoise

Mobilité

Vous êtes aussi un adepte des véhicules électriques ? Nous sommes faits pour nous comprendre...

Dans le cadre de sa compétence « Mobilité », la CCHMV a installé une borne accessible 24h/24 - 7j/7 en façade du bâtiment de l'office de tourisme, à Val-Cenis Lanslebourg. La possibilité pour tous les utilisateurs de recharger leur véhicule en accéléré (30 mn ==> 50km). Et ils peuvent même le faire en famille ou entre amis : la borne est équipée de deux prises permettant la recharge simultanée de deux véhicules (compter un peu plus de temps). L'investissement représente **6 000 €**, subventionné à 50 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La commune a quant à elle tiré les réseaux, prévu la signalisation au sol et installera à proximité immédiate un support pour les vélos. Cet équipement vient en complément d'une borne placée sur le mur de la Maison Cantonale, de celle mise en place par la commune de Modane près de la Rizerie, et d'autres installées à La Norma, à St-Michel ou à Valloire. Le but est multiple : sécuriser les « automobilistes branchés » en leur assurant de l'autonomie au volant de leur voiture et contribuer au développement de ce mode de mobilité douce en montagne.

Filtech

La CCHMV pour l'industrie et l'emploi !

On s'affaire beaucoup depuis ce printemps au Pôle Industriel du Fréjus à Modane ! C'est en effet à la mi-mai que les premiers coups de pelles ont été donnés pour l'extension du bâtiment de l'entreprise Filtech. Un projet de près de **2,3 millions d'euros** porté par la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise, dans le cadre de sa compétence « développement économique ». Pour permettre le maintien de l'entreprise et de ses emplois sur le territoire, la Communauté de communes a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage et de contracter un emprunt pour financer l'opération. Les mensualités seront remboursées par la société Filtech, dans le cadre d'un crédit-bail d'une durée de 20 ans conclu avec la CCHMV. Filtech deviendra ainsi propriétaire au terme de l'opération. D'ici là, ce sont 16 entreprises (et leurs sous-traitants) qui se succéderont sur le chantier. Livraison du bâtiment prévue pour mars 2019 !

Chaufferie-Bois :

Filière bois énergie, la CCHMV se chauffe 100 % local !

Un slogan que vous verrez devant la nouvelle chaufferie bois construite à côté de la piscine de Modane. Cet équipement alimente plusieurs bâtiments publics par l'intermédiaire d'un réseau de chaleur enterré : la piscine intercommunale, le bâtiment du stade, la maison médicale et la résidence autonomie Pré Soleil. Elle est au cœur d'une filière en circuit court : les plaquettes forestières utilisées comme combustible sont issues d'arbres des forêts locales broyées sur le territoire, elles sont stockées dans des hangars à la station d'épuration de la Praz. Mise en service au printemps 2018, cette chaufferie s'inscrit également dans une démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOS), dont le but est la réduction des gaz à effet de serre et le développement des énergies

renouvelables. Au total ce sont **900 000 € HT** qui ont été investis par la CCHMV, dont plus de la moitié financée par des subventions de l'ADEME, la Région, le Département et l'Etat. La Commune de Modane et son CCAS apportent également une participation, en lien avec les bâtiments qu'ils exploitent.

Neige de culture

Skier tout l'hiver à La Norma

Après le remplacement de la tour de refroidissement en 2016 et la remise en service du plan d'eau des Avenièrès pour la production de neige en 2017, la CCHMV continue cette année encore à investir sur le domaine skiable de la Norma, avec un objectif : conforter le réseau de neige de culture pour garantir un enneigement de qualité. Ajout d'enneigeurs, sécurisation de l'adduction d'eau en provenance de la galerie EDF du Mont-Cenis, amélioration des équipements en salles des machines... en 2018 plus de **160 000 € HT** d'investissements sont prévus dans le budget de la CCHMV pour des projets liés à la neige de culture.

VTT

Vers une destination Haute Maurienne Vanoise VTT...

Inscrits dans un large projet de développement de notre offre VTT, les itinéraires de cross-country ludiques vont enfin pouvoir être créés sur Bessans - Chantelouve et le parcours d'Enduro au départ du replat des canons sur Termignon* ! Une belle victoire pour ces projets qui ont dû franchir de nombreuses étapes administratives (autorisations environnementales, foncières... qui ont parfois nécessité d'optimiser certains tracés).

Ces itinéraires ont été pensés pour permettre à tous de s'amuser sur des parcours dédiés et faciles, tout en admirant des paysages grandioses. L'investissement de la Communauté de communes, d'un montant de **277 800 € H.T.** (dont subventions du Département, de la Région AURA et de l'Etat) porte sur des travaux de terrassement, de création de modules et de signalétique. Des réalisations qui complètent les investissements déjà effectués : Bike Park de Lanslevillard, Pump Track de Bramans, itinéraire de VTT ludique de Bessans, refonte du domaine de cross country FFC, balisage d'itinéraires d'enduro au départ du col du Mont Cenis et aménagements développés jusqu'ici par les Communes, aujourd'hui devenus d'intérêt communautaire. Ces efforts, combinés avec l'engagement des acteurs VTT du territoire, permettront de valoriser, dès l'été 2019, une



E-Mobilité



Filtech



La Chaufferie de la Piscine



Neige de culture La Norma



VTT

« Destination Haute Maurienne Vanoise VTT ». RDV dans un an pour la tester !

* à Termignon il y avait initialement un projet de descentes sous le premier télésiège en partie basse mais la DREAL ne l'a pas autorisé.

Point Commun août 2018. Conception & réalisation service communication, avec l'ensemble des services CCHMV - Maison Cantonale, 9 Place Sommeiller, 73500 Modane. Imprimé à Fourneaux, Imprimerie Théolier. Distribution Activ Pub, St-Martin-sur-la-Chambre.

... et les recettes de la CCHMV

<p>TAXE IMPOTS</p> <p>Impôts et taxes 15 134 000 € dont... Fiscalité des ménages (TH, TF) : 5 420 000 € Fiscalité des entreprises (CFE, CVAE) : 5 573 000 € Taxe enlèvement ordures ménagères : 1 480 000 € FNGIR¹ : 1 415 000 € Taxe de séjour : 1 000 000 € Taxe GEMAPI² : 246 000 €</p>	<p>Dotations & Subventions de fonctionnement 1 360 000 €</p> <p>Redevance et taxe remontées mécaniques 557 000 €</p> <p>Subventions d'investissement 940 000 €</p>
<p>Produits des Services 778 000 €</p> <p>Redevance Assainissement 917 000 €</p>	

¹ Fonds national de garantie individuelle des ressources. ² Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations